



GENEVE VOLLEY

RAPPORT ANNUEL

- Convocation pour l'assemblée générale ordinaire 2016 – page 2
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2016 – page 3
- Liste des membres du comité pour la saison 2016-2017 – page 21
- Liste des encadrants pour la saison 2016-2017 – page 22
- Comptes de l'exercice 2015-2016 – page 27
- Rapport de vérification des comptes 2015-2016 et annexes – page 36
- Budget de l'exercice 2016-2017 – page 38
- Documentation de subvention de la Ville de Genève – page 41
- Attestation de Label de Qualité du sport de l'AGS niveau 3 – page 47



Label Qualité pour le Sport

Genève Volley
Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève
www.gevb.ch – aide@gevb.ch – 022.340.07.07

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire 2016

Lieu : Buvette de la salle Henry-Dunant, avenue Edmond Vaucher 20, 1203 Genève

Date : mercredi 22 juin 2016 – 19h

Ordre du jour :

1. Accueil et appel des membres
 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2015
 3. Rapports d'activités du Comité
 4. Présentation des comptes de la saison 2015-2016
 5. Approbation des rapports et des comptes
 6. Présentation de la saison prochaine
 7. Election du comité
 8. Approbation du budget 2016-2017 et du montant des cotisations
 9. Modification des statuts
 10. Propositions individuelles
 11. Informations diverses et clôture de l'assemblée
 12. Verre de l'amitié
-

L'assemblée générale est un moment important de la vie de notre club et votre présence est obligatoire. En cas d'absence impérative, il est indispensable de vous **excuser par écrit** soit à notre adresse postale, soit par courriel à l'adresse électronique fb@gevb.ch - À défaut, les statuts du club prévoient **une amende**, qui est fixée à CHF 20.- (cf. statuts, article 14 alinéa 2, et selon décision du de l'AG du 17 juin 2009).

Les propositions individuelles doivent parvenir au comité du club au plus tard le dimanche 12 juin 2016 pour être présentées en assemblée (cf. statuts, article 15).

Les statuts et le procès-verbal de la précédente assemblée sont disponibles en ligne sur notre site internet (www.gevb.ch) dans la nouvelle annonçant la présente assemblée.

Les joueurs et joueuses mineurs sont cordialement conviés à assister à l'assemblée, mais seuls leurs représentants légaux disposent du droit de vote (cf. statuts, article 6 alinéa 2).

L'assemblée sera suivie par le verre de l'amitié. Les entraînements sont annulés le jour de l'assemblée.



Sébastien Ruffieux, président

Genève Volley - Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2016

Lieu : Buvette de la salle Henry-Dunant, avenue Edmond-Vaucher 20, 1203 Genève

Date : mercredi 22 juin 2016 – 19h

Présent(e)s : (76 - voix : 72)

AMORIM FRANCISCO Glayce, p/AVENI Alyssa, p/AYYAD Dalal, p/BARTU Ela, p/BARTU Sevgi Yonca, p/BEN YOUSSEF Abir, BERGER Kathleen, BERGER Shanon, p/BLIN Lola, p/BORLENGHI Noémie, BURATTI Amanda, CHATALOVA Bruno, DAL POGGETTO Francesca, p/DANTA Délia, DAVIDSON Alan, p/DAVIDSON Shona, DE MONTE Marco, DE SANCTIS Mélanie, DEBONNEVILLE Corinne, DEBONNEVILLE Sophie, p/DI GIACOMO Sofia, p/DIAZ Joey, EBERLE Colette, FINOCCHIARO Salvatore, p/GANBOLD Undral, GATEFIN Julie, GILLON Jean-Yves, p/GILLON Louise, GONELLE Carmen, p/GONELLE Manon, GREDIG Denis, GROGNOZ Priscilla, GRUEL Ludovic, p/GUSCETTI Ewine, GUSCETTI Fabiana, p/HOSPITAL Lena, p/HOSPITAL Margara, p/JAKOB Clara, p/KHISHIGBAYAR Zaya, p/KHISHIGBAYAR Zorig, p/KÜCÜKOBA Jaré, p/KÜCÜKOBA Tanya, p/MARIJANOVIC Nika, MAZLIAH Delphine, p/MECHE Clavie, MENOUD Florian, MERCIER Michael, p/MIKULIC Laura Klara, NDEBELE Claudia, p/PAÏTA Lara, p/PAÏTA Marion, PERROUD Laetitia, PIETERSEN Elodie, p/PIGA Giulia, p/PRONTERA Sara, p/REGALADO Maeva, p/RIPIC Katarina, RODRIGUEZ LITVINENKO Svetlana, RUFFIEUX Nathalie, RUFFIEUX Sébastien, p/RUSCHETTA Emma, SCHWERDEL Sonia, p/SIMON Lucie, STANCU Catheline, STASI Toni, THIRY Savannah, p/VADRUCCI Alessia, VENTURI Marta, VIVIANI Gaïa, VON DÄNIKEN Jean-Jacques*, p/WALTER Isaline, WALTER Nicolas, WEGMULLER Evelyne, WEGMULLER Pierre, YOUNG Andrew, ZHENDRE Marine.

Excusé(e)s : (93)

Liste à disposition au club

Le symbole p/ indique qu'il s'agit du représentant légal du membre mentionné

Le symbole s/ indique un membre mineur présent sans représentant légal, donc sans droit de vote

*Le symbole * indique les membres d'honneur*

En italique, personnes présentes sans le droit de vote

1. Accueil et appel des membres

À 19h05, le président Sébastien Ruffieux ouvre l'assemblée.

Tous les membres ayant signé la liste des présences, il est relevé que l'assemblée compte 72 membres votants. La majorité simple est de 37 voix.

Le président accueille les membres présents. Il constate que l'assemblée a été dûment convoquée en respectant les délais prévus dans nos statuts, ainsi que les règles du Code des obligations, et que de ce fait, l'assemblée a validité pour statuer.

Le président informe les membres présents qu'exceptionnellement, notre assemblée sera ouverte par une présentation par Madame la Docteur Silvia Bonfanti, médecin du sport et médecin répondant du Genève Volley depuis cette année. Elle nous présentera le concept de soins qui a été développé pour les membres.

Cette intervention, prévue initialement dans le point 11 de l'ordre du jour, est insérée en début d'assemblée, car Mme la Dr. Bonfanti doit nous quitter hélas rapidement, devant prendre un avion ce soir encore...

Intervention de Madame la Docteur Silvia Bonfanti, médecin du sport et médecin répondant du Genève Volley

Chers parents et chers membres,

Vous-mêmes ou votre enfant est inscrit au Genève Volley et pratique le volleyball dans un groupe de compétition. Cela signifie qu'il s'entraîne ou que vous vous entraînez plusieurs fois par semaine avec nous, et que nous proposons un encadrement sportif destiné à le faire progresser. Chaque année, le Genève Volley essaye de progresser encore et de faire évoluer le cadre dans lequel vous êtes, ainsi que les prestations proposées aux membres, ce qui est une bonne chose.

La santé des membres d'un club est précieuse. La pratique régulière du sport est saine et contribue à une qualité de vie améliorée, toutes les études le démontrent. Toutefois, une pratique régulière peut aussi engendrer quelques petites complications et il importe de les soigner et de prévenir leur aggravation.

Au cours des années, il a été constaté à de nombreuses reprises que les médecins de famille n'ont en général qu'une connaissance limitée des problématiques liées aux sportifs et sportives. Pour cette raison, il convient de mettre sur pied notre propre encadrement médical.

Le comité du Genève Volley a estimé que la pratique du sport d'élite doit aller de pair avec un cadre de santé qui allie la prévention, un suivi durant la pratique et une supervision de l'évolution.

C'est donc une bonne nouvelle de proposer aux membres et aux jeunes du club, outre un cadre sportif performant avec des encadrants diplômés et un environnement de qualité, un encadrement médical spécifique et compétent, spécialisé dans les questions liées au sport.

Pour répondre à cette problématique, un partenariat de suivi médical destiné aux jeunes du club a été établi. Ce cadre se décline en trois éléments importants :

- des examens préventifs sous contrôle médical, sous la forme d'un bilan physique en début de saison et d'un contrôle de l'évolution en fin de saison ;
- une liaison entre l'environnement médical et l'encadrement sportif durant la saison ;
- un point d'entrée ultra-rapide en cas de blessure ou de problème de santé.

Les partenaires pour cette opération sont des professionnels de la santé, exerçant dans des cadres reconnus et particulièrement engagés pour nous soutenir. Je suis votre répondant médical et Mme Pauline Dumontier du Cabinet Déphysio à Genève est le point d'entrée.

Certaines précisions s'imposent. Les médecins sont tenus au respect du secret médical. Toutefois, avec l'accord des membres (ou de leur répondant légal le cas échéant), ils peuvent donner leur aval pour

transmettre les éléments liés aux pathologies sportives à l'encadrement sportif. Un document spécifique doit être signé à cet effet, dont nous vous parlerons le cas échéant lors d'une première consultation ou lors d'exams dans le cadre de l'analyse préventive.

Dans ce cas, les encadrants concernés sont alors informés par les intervenants médicaux des situations particulières (par exemple, exercices spécifiques à éviter, renforcements à opérer), ainsi que des délais d'absence ou de traitement le cas échéant. Les décisions de reprise après un arrêt sont alors prises en coordination entre l'encadrement médical et l'encadrement sportif.

Une intervention médicale n'est bien entendu pas gratuite. Toutefois, les coûts sont pris en charge par la LAMAL, les exams et les tests compris. C'est donc complètement gratuit pour les mineurs, et pris en charge pour les majeurs à hauteur de 80% (sous réserve de la déduction éventuelle d'une franchise selon votre type d'assurance).

Pour les sportifs et sportives régulières et particulièrement celles dans les groupes d'élite, la participation aux tests de détections préventifs serait une bonne chose. Bien entendu, personne n'est contraint de suivre ce cadre médical proposé. Celles qui acceptent la proposition suivront les étapes prévues en début de saison : entretien médical, batterie de tests physiques et analyse des résultats. Les tests seront refaits en fin de saison pour voir l'évolution.

L'objectif avec ces tests est de détecter des problèmes ou des faiblesses avant que cela ne se transforme en blessure sportive. Avec ces indications, les intervenants pourront ainsi corriger des postures, renforcer ou traiter des muscles afin de prévenir les lésions ou encore vérifier que d'anciennes blessures ne se réveillent. Par ailleurs, le programme de musculation et d'entraînement pourra aussi être adapté en fonction des résultats, que ce soit afin de renforcer un muscle trop faible ou de soulager un autre trop sollicité.

Les dates des entretiens et des tests vous seront communiqués à la rentrée.

Durant le cours de la saison, si un problème de santé survient, le point d'entrée sera le cabinet de physiothérapie DéPhysio, rue Chandieu 9, 1202 Genève
Téléphone : 022.909.24.24 - personne de référence : Mme Pauline Dumontier



Le cabinet s'engage à vous recevoir dans les 48 heures au plus. Ce point d'entrée détermine également quel niveau de soin est nécessaire : physiothérapie, rendez-vous chez le médecin, etc.

Ce projet destiné à nos meilleures jeunes athlètes est nouveau pour nous aussi ! C'est à notre avis un grand pas vers des prestations de qualité indispensables au développement de nos activités sportives. Pour cette raison, vos retours et vos impressions sur le fonctionnement de cet encadrement sont également importants. N'hésitez pas à nous en faire part dès que vous rencontrez un problème.

J'espère sincèrement que toutes les jeunes athlètes de notre club concerné se sentiront concernées et je vous remercie par avance pour votre confiance. Le comité du club reste bien entendu à votre entière disposition pour tout complément d'information le cas échéant. Votre répondant au club pour ce projet est Andrew Young.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2015

La présidente demande si quelqu'un souhaite la lecture de ce document, qui est disponible en ligne sur notre site internet depuis décembre 2015.

Sans commentaire ni modification, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité du comité

a) Rapport de Sébastien Ruffieux, président

Equipe compétitive en Ligue Nationale B

Notre saison de Ligue Nationale B (2^e division nationale – abrégé LNB), avec une nouvelle participation au tour de promotion, a répondu à nos attentes. Nous avons eu une équipe très jeune, qui nous a donné beaucoup de plaisir à nouveau cette saison. Les entraîneurs Ludovic Gruel et Julie Gatefin ont également intégré plusieurs jeunes espoirs du club pour participer occasionnellement aux entraînements et même à quelques matches.

Le groupe est resté semblable à celui de la saison précédente, avec quelques juniors promues des rangs pour renforcer l'effectif. Par ailleurs, suivant la relégation d'Ecublens en 1^{ère} ligue nationale, trois joueuses sont venues du club vaudois pour nous renforcer et pouvoir continuer à jouer dans la catégorie supérieure. Il s'agit de Claudia Ndebele et des sœurs Shanon et Kathleen Berger. Il faut souligner que Kathleen avait déjà évolué plusieurs saisons avec nous alors qu'elle était encore junior et avait déjà été



passseuse en première équipe ! À l'époque, elle était même la passeuse de l'équipe nationale cadette également...

De ce fait, et ayant cette saison suffisamment de joueuses helvétiques, le comité a souhaité n'engager qu'une seule joueuse étrangère, à savoir Caitlin De Witt. Joueuse d'aile ou d'opposition, originaire du Wisconsin bien qu'ayant fait ses études en Californie, elle a rempli avec énergie son contrat et a également participé activement à la formation de la relève en gérant deux équipes de jeunes.

Notre projet « Genève Volley 2020 » est maintenant bien lancé. Le club commence à développer ses contacts et tente de décrocher des soutiens de la part d'entreprises locales et des régies publiques. Nous avons passé une convention avec une entreprise locale LFA Management et son responsable, Monsieur Patrick Tran, afin de tenter une approche plus professionnelle et pour développer notre présence dans les médias sociaux pour les opérations de promotion et de soutien que pourraient souhaiter les potentiels partenaires. Ce projet nous tient à cœur, car il a pour objectif de remettre Genève et le Genève Volley sur le plan du volleyball d'élite dans notre pays, en remontant notre première équipe en Ligue Nationale A à l'horizon 2018.

Toutefois, monter est une chose - se maintenir une autre, et le projet englobe aussi cette vision. C'est la raison pour laquelle le projet porte jusqu'en 2020 et prévoit la stabilisation des soutiens dans cette

optique. Un groupe de travail a été construit autour du projet, afin de permettre d'avoir la vision la plus large possible des idées potentielles et des contacts intéressants.

Formation jeunes

Depuis deux saisons maintenant, le Genève Volley a complètement revu son fonctionnement dans le domaine de la formation. Avec l'engagement en 2014 d'un directeur technique en la personne de Ludovic Gruel, le concept général a été modifié, toutes les équipes juniors jouent désormais selon le même système de jeu et sont formées sur des positions de jeux spécifiques à partir de 15 ans.

Ludovic a également induit une forte collaboration entre les entraîneurs pour s'assurer que les joueuses qui jouent dans plusieurs équipes ne soient pas trop sollicitées. Cela permet aussi à tous les entraîneurs d'exprimer leur point de vue et de mieux suivre en temps réel la filière de formation du club. Toutefois, la forte demande d'inscriptions survenue lors de la rentrée 2015 a été une réelle surprise pour nous, et notre organisation a dû s'adapter pour refuser un minimum de jeunes.

De ce fait, nous sommes passés de 10 équipes inscrites dans les ligues juniors il y a peu de temps saisons à 19 cette année ! De plus, de nombreux jeunes viennent au volley alors qu'ils ou elles ont déjà un âge avancé.

Notre structure se heurte encore et toujours aux limites du bénévolat. Dans un avenir proche, il sera nécessaire de s'assurer de disposer des ressources humaines suffisantes pour prendre en charge l'ensemble de la formation. Le renforcement du nombre d'heures des entraîneurs semi-professionnels est d'ailleurs en cours.

Par ailleurs, nous n'avons pas perdu de vue que nous sommes aussi un club ouvert à la population, et nous supportons avec enthousiasme les efforts nécessaires pour développer notre sport auprès des non pratiquants. L'ouverture du cours « Découverte », reprenant ainsi une idée avancée par notre entraîneur Bruno Chatalova, a de nouveau été un succès sans précédent. Tout au long de l'année, ce sont près de 80 jeunes comme la première année qui ont suivi ce cours. Il a permis à toutes les jeunes filles de voir ce qu'est le volley et de participer à des entraînements.

Cela nous a permis d'écrémer aussi sérieusement les vocations, tout en restant ouvert. Nous avons ainsi près de 25 jeunes qui ont finalement rejoint les équipes juniors durant la saison, alors que d'autres vont rejoindre les équipes dès la prochaine rentrée. Cet effort très important, magnifiquement géré par Denis Gredig, est une initiative qui est maintenant devenu un acquis et un phare dans le fonctionnement du club.

Ainsi, tous les jeunes qui arrivent au club transitent par ce premier palier, avant de rejoindre les équipes de ligues juniors, une fois les connaissances de bases transmises, ou alors si ce n'est pas le sport qu'ils croyaient, nous quittent sans créer de problème dans les groupes déjà formés. Grâce à cette stratégie, les équipes les plus basses dans l'organisation ne sont contraintes d'accepter des nouveaux venus, ce qui perturbe le cycle de formation, les encadrants devant systématiquement reprendre les fondamentaux, et permettant ainsi aux jeunes de progresser et d'entrer dans des équipes avec un bagage.

Dans la même veine, le cours initiation pour adultes a connu également un franc succès avec de très nombreuses personnes qui ont tenté leur première expérience de volleyball dans notre club cette saison. Un grand nombre ont pu rejoindre ou vont rejoindre la saison prochaine les équipes des ligues relax.

Pour la 3^e année de son existence, l'Académie de Volleyball de Genève (AVG), le centre de formation du sport-études pour le canton, a accueilli 6 juniors filles et 1 premier garçon membres du Genève Volley, et d'autres sont candidates pour la prochaine saison. Notre filière de formation doit nous permettre toutefois d'espérer proposer d'avantage encore de candidates.



Pour le moment, l'Académie ne propose que des cours pour le secondaire supérieur et pour les filles, l'extension au secondaire inférieur (Cycle d'orientation) devant suivre dans les prochaines années.



Enfin, comme de coutume, nous avons organisé notre traditionnel camp d'été à Hauteville en France voisine, dans le Bugey. Avec 47 jeunes pour 10 accompagnants, le camp était presque complet. Après l'excellente expérience de la saison dernière, la première équipe nous a rejoint le mercredi et a également eu droit à trois jours de remise en condition. Cette proximité avec nos jeunes a été très bien accueillie et a incité nos jeunes à tout donner... Et – comme d'habitude, heureusement - tout s'est bien passé !

b) Résultats

Présenté par Jean-Jacques von Däniken pour les jeunes et Andrew Young pour les adultes, le palmarès de cette saison est marqué par **3 titres en junior** ! En tout, le club a obtenu **7 podiums**. C'est moins bien que l'an dernier, mais cela reste magnifique - les intervenants précisant bien qu'il faut se rendre compte de l'exploit que représentent toutes ces performances. Voici donc le palmarès de cette saison fantastique :

Pour les filles et les dames :

- F1 : Genève Volley : 4^e LNB Groupe Ouest, puis 8^e du Tour de promotion en LNA
- F2 : Genève Volley II : 8^e en 2^e ligue régionale
- F3 : Genève Volley III : 7^e en Relax féminin A
- F4 : Genève Volley IV : **2^e** en Relax féminin B - promues en A !
- F5 : Genève Volley IV : 7^e en Relax féminin B
- F6 : Genève Volley V : 8^e en Relax féminin B
- F7 : Genève Volley VII : groupe initiation - ne participe pas à une compétition

- U23 : Genève Volley : **1^{er}** et **championnes genevoises !**
- U19 : Genève Volley I : **1^{er}** et **championnes genevoises !**
 Genève Volley II : 4^e
 Genève Volley III : 10^e
 Genève Volley IV : 11^e
- U17 : Genève Volley I : **2^e**
 Genève Volley II : 4^e
 Genève Volley III : 8^e
- U15 : Genève Volley I : **2^e**

- Genève Volley II : 6^e
- Genève Volley III : 11^e
- U13 : Genève Volley I : 1^{er} et **championnes genevoises !**
- Genève Volley II : 4^e
- Genève Volley III : 16^e
- Genève Volley IV : 17^e
- U11 : Genève Volley I : 4^e
- Genève Volley II : 6^e
- Genève Volley III : 10^e

En mixte :

- XC1 : Genève Volley : 5^e en Relax mixte B

En garçons :

- U19 : Genève Volley : 3^e

Nos équipes championnes genevoises juniors ainsi que les garçons où Genève peut disposer de plusieurs places dans les finales nationales se sont donc qualifiées pour leurs championnats suisses respectifs. Nous avons obtenu les résultats suivants :

- U23 filles : 4^e rang au premier tour - à Wattwil (Saint-Gall)
- U19 filles : 4^e rang - à Köniz (Berne)
- U19 garçons : 8^e rang - à Köniz (Berne)
- U13 filles : 4^e rang - à Sarnen (Obwald)

Et également, un immense merci aux nombreux entraîneurs qui ont encadré les équipes aux CHS, et aux nombreux parents présents aussi !

Andrew Young précise que c'était la dernière année où le club présenterait des juniors garçons. En effet, la majorité du groupe passe en âge adulte et va quitter les catégories juniors. Le club a toutefois bon espoir de pouvoir conserver le groupe en reconstituant une équipe de 2^e ligue masculine à la rentrée. Pour les jeunes trop tendres pour cette promotion, des partenariats leur seront trouvés avec d'autres clubs de la région. Les discussions étant encore en cours, il est trop tôt pour pouvoir donner des informations détaillées.

À long terme, le club demeure intéressé à créer et à promouvoir une filière masculine, mais l'explosion des participantes aux activités féminines ne nous permet pas de le faire avec les installations que nous avons à l'heure actuelle. Une extension dans une nouvelle salle ou un partenariat avec un autre club seront nécessaires pour une telle organisation.

Autres activités du club

- Repas de soutien – novembre 2015 – 70 participants
- Tournoi de l'Escalade – 21.12.2014 – 80 participants
- Organisation du Championnat Genevois Corporatif sous mandat de l'AGVB - 31.1.2016
- Organisation des championnats genevois U11, U13 et U15 et U17 sur mandat de l'AGVB (soit au total 63 jours de compétitions répartis sur l'année de septembre à mars)
- Buvette des CHGE U11, U13, U15 et U17 – 63 dates d'octobre à mai sous mandat de l'AGVB
- Tenue à jour d'un site internet (www.gevb.ch)
- Suivi d'un groupe dans Facebook où le club compte à ce jour près de 120'000 fans

c) Vernier Volley

Suivant l'élection de Sébastien Ruffieux comme nouveau président du Genève Volley, c'est Madame Nathalie Ruffieux qui a été élue l'an dernier présidente du Vernier Volley, de ce fait, elle devient automatiquement membre du comité du Genève Volley. Elle présente la saison du Vernier Volley.

Cette saison, le Vernier Volley a réalisé les résultats suivants :

- U11 mixte : Vernier I : 2^e
Vernier II : 8^e
- U13 filles : Vernier : 3^e

Un magnifique succès pour le club et l'entraîneur responsable Tony Stasi !

4. Présentation des comptes et rapport des vérificateurs des comptes

a) Rapport de Fabiana Guscetti, trésorière

La trésorière Madame Fabiana Guscetti nous présente les comptes de l'exercice. Nous avons connu un exercice qui se solde par un bénéfice de francs 4'673.12. Ce bénéfice sera reporté sur l'exercice suivant, et nous a permis d'effacer le mauvais résultat de l'an dernier, le déficit étant entièrement résorbé.

Nous avons pu réduire notre dette cette saison de francs 12'000.- environ, ce qui est une bonne nouvelle.

Lors des précédents exercices, nous vous avons informé régulièrement des aventures à rebondissement que nous avons connus avec la gestion de notre salle Henry-Dunant. Nous savons maintenant à quelle sauce nous allons devoir servir les comptes... et elle est salée, puisque nous devons payer la location annuelle pour toutes les équipes dès les U19. Ce qui représente une facturation annuelle de la part de l'Etat de Genève de près de 12'000.- francs chaque année. Ce qu'elle donne donc d'une main sous forme de subventions, elle la reprend de l'autre en nous facturant les salles. Cherchez la logique – ce d'autant plus que depuis les années 1980 et notre arrivée dans cette salle, nous n'avons jamais payé la location.

Ce changement, pour mémoire, est dû au fait que la Ville de Genève a dénoncé sa convention de gestion de la salle avec l'Etat de Genève. Depuis lors, ces derniers tentent de faire entrer la location de la salle dans un cadre qui leur convient, avec en contrepartie, des taxes de locations pour le locataire. Certains points ne sont toujours pas résolus, notamment sur l'entretien des installations et leur rénovation le cas échéant.

Nous pouvons toutefois donner quelques bonnes nouvelles dans ce dossier. En effet, nous étions en suspens sur la location des exercices précédents, qui n'avaient pas été couverts à temps par une convention. Dans un premier temps, l'Etat de Genève entendait nous réclamer à retardement les frais de locations que nous n'avions pas anticipés, et avaient ainsi largement participé à l'important déficit de la saison dernière. Or, dans le cadre d'une négociation globale avec l'Etat de Genève, nous avons pu faire effacer les ardoises des exercices précédents. Nous n'avons ainsi eu finalement à payer que l'exercice en cours de l'an dernier.

Il convient de relever que les frais ont été largement maîtrisés et restent globalement dans le cadre prévu. Des économies ont même été réalisées sur plusieurs postes, permettant ainsi de couvrir quelques dépassements.

Le président Sébastien Ruffieux prend la parole pour souligner qu'au cours de l'exercice 2015-2016, nous avons un important problème à résoudre : la fin du contrat de leasing de notre minibus VW Crafter que tous les membres du club connaissent bien. Jusqu'alors, nous avons un partenariat avec AMAG Genève pour disposer d'un modèle neuf de la marque Volkswagen chaque 4 ans (c'est déjà notre second minibus) et donc repartir à neuf avec un véhicule nouveau à chaque échéance.

Or, les récentes difficultés financières de la marque en question ainsi qu'un changement au sein de la direction du groupe à Genève ont fait que le partenariat n'a pas été reconduit. Malgré diverses recherches, nous n'avons pas réussi à trouver un partenariat identique ou tout au moins aussi intéressant pour nous. Nous avons donc fait appel à une grande Fondation privée de la place, qui sur examen de notre dossier, a accepté de financer le rachat de la valeur résiduelle du Minibus, soit environ francs 20'000.-, nous enlevant ainsi une épine du pied et nous permettant également de réduire nos dépenses pour les prochains exercices.

Le président indique que bien que cette fondation ne souhaite pas apparaître nominativement dans les comptes ni être remerciée médiatiquement, tous les membres peuvent être informés de leur geste, dont acte. Il souhaite donc profiter de l'opportunité qui lui est donnée par la présente assemblée pour les remercier extrêmement vivement pour leur soutien et leur don très généreux.

Les documents financiers sont joints en annexe au présent procès-verbal.

Le président complète ce rapport en adressant ses remerciements à M. Sami Kanaan, Conseiller administratif de la Ville de Genève en charge des sports et de la culture, pour la subvention de la Ville de Genève au club, sans lequel nous ne pourrions tout simplement pas fonctionner, ni nous maintenir en ligue nationale.

Il adresse également ses remerciements à Madame Anne Emery Torracinta, Conseillère d'Etat en charge du sport, au service cantonal du sport, ainsi qu'à la commission cantonale d'aide au sport, qui nous aident par l'entremise du Fonds cantonal d'aide au sport. Nous avons d'ailleurs reçu une bonne nouvelle, puisque pour la saison prochaine, notre subvention pour le sport d'élite va augmenter, au moins pour une saison.

La trésorière rappelle aux membres que la présentation des comptes de la saison 2013-2014 avait posé problème à la Ville de Genève, qui avait dans un premier temps décidé de réduire son soutien subventionnel en raison de notre résultat positif de francs 10'000.-. La question tournait autour de la manière de présenter le remboursement de la dette. Notre manière de faire n'avait pas convenu à l'administration municipale, bien qu'elle nous ait été imposée par notre fiduciaire. Nous avons sollicité le Magistrat en charge des sports pour récupérer le montant repris par la Ville, car nous estimions injuste cette décision. Un courrier de sa part, pas très clair, nous avait fait espérer que notre requête avait été prise en considération, mais cela ne semble pas avoir été le cas, en tout cas, nous n'avons rien reçu. Nous sommes finalement aussi heureux d'annoncer que finalement, ce dossier a pu être réglé à notre avantage.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

La tenue des comptes a été faite par la Fiduciaire Larrivière, Genève.

Le contrôle des comptes a été faite par la Fiduciaire Sogosal SA, Genève.

L'assemblée n'a pas de question aux représentants des fiduciaires. Les rapports susmentionnés recommandent à l'assemblée de donner décharge au comité, et d'approuver les comptes de l'exercice. Les rapports originaux sont en possession du comité. Une copie est jointe au présent document.

5. Approbation du Rapport d'activité du Comité et des vérificateurs des comptes

Les rapports d'activité et les comptes présentés ne suscitent pas de questions et sont approuvés à l'unanimité.

6. Présentation de la saison prochaine

Les grandes lignes de la saison prochaine, tels que le comité les envisage et faisant suite aux objectifs de base que nous suivons de manière pérenne, sont présentés par le président Sébastien Ruffieux.

Ces objectifs sont résumés ainsi :

Pour les juniors :

- Poursuite de la coordination avec l'Académie de Volleyball de Genève (AVGe), d'autant plus renforcé que notre directeur technique sera désormais l'un des entraîneurs de l'Académie également ;
- Renforcement de l'entrée dans le club pour les débutants pour ne pas pénaliser les équipes existantes par le lancement d'un pôle découverte ;
- Fixation d'objectifs en termes de résultats pour chaque équipe de jeunes ;
- Continuation du développement de stratégies communes pour l'ensemble des équipes élite ;
- Recherche active de relève pour les entraîneurs et les encadrants.

Les juniors seront répartis ainsi :

- 1 groupe U23 filles composé de filles provenant de la LNB presque exclusivement et organisé conjointement avec le VBC Servette Star-Onex - il n'y aura pas de championnat organisé, cette équipe intégrée sera directement qualifiée pour les championnats suisses ;
- 5 groupes U19 filles, dont la première équipe sera également conjointe avec le VBC Servette Star-Onex et sera directement qualifiée pour les championnats suisses, aucun autre club ne prétendant se qualifier
- 3 groupes U17 filles, peut-être 4
- 3 groupes U15 filles
- 3 groupes U13 filles au moins, sans doute 4
- 2 groupes U11 mixtes au moins

Un camp d'été sera organisé du 22 au 26 août 2016 à Hauteville. Les inscriptions sont closes, le nombre de places prévues est presque atteint, il reste encore 4 places à ce jour. Par ailleurs, dix accompagnants sont annoncés.

Pour les adultes :

- Les adultes seront répartis en 10 équipes (9 dames, 1 mixte) ;
- Comme l'an dernier, le passage en catégorie adulte des jeunes nés en 1998 sera une gageure, sachant que cela représente un grand nombre de jeunes. Il importera de leur réserver une place dans les groupes relax en priorité à de nouveaux venus ;

- Nous n'avons malheureusement plus d'activité masculine suite au départ de nombreux joueurs de notre équipe M2 l'an dernier. Par ailleurs, il n'a pas été possible de recréer ce groupe par la promotion des jeunes de notre ancienne équipe U19 masculine, trop peu de jeunes étant intéressés.

Pour la première équipe :

- L'entraînement est toujours assuré par notre directeur technique Ludovic Gruel. La saison démarrera le 15 août avec la reprise des entraînements en salle. Ensuite, la première équipe se rendra également à Hauteville avec le camp et bénéficiera de trois jours sur place pour faire connaissance !
- La présentation de la première équipe sera le vendredi 23 septembre à Henry-Dunant et sera précédée d'une masterclass d'entraînement donnée aux enfants du club par les joueuses de la première équipe, comme l'an dernier, vu le succès rencontré.

Globalement, pour le club, nous avons comme objectifs pour la saison prochaine de :

- 1. Disposer d'une équipe compétitive en ligue nationale ;**
- 2. Maintenir et renforcer nos activités de volleyball populaire et notre capacité d'accueil pour les jeunes et les adultes qui souhaitent débiter le volleyball ;**
- 3. Mettre sur pied un encadrement médical complet avec des partenaires de qualité ;**
- 4. Assainir notre situation financière, notamment en cherchant de nouvelles sources de revenus.**

Ecole de minivolley et psychomotricité

Chaque année, lors de notre assemblée, nous revenons sur la chance inouïe que nous avons de disposer de cet outil magnifique pour faire commencer le volley aux plus jeunes. Sous la direction d'un professionnel de la psychomotricité, notre école de minivolley nous permet de concilier le développement psychomoteur des enfants qui nous sont confiés et les débuts du minivolley. Ce cours, ouvert aux enfants dès 7 ans environ, est un succès et doit être pérennisé pour poursuivre son rôle de tremplin vers le volleyball.

Par ailleurs, nous cherchons encore à renforcer la compétence de nos encadrants en nous assurant de leur niveau de formation et en les incitant à suivre des formations complémentaires, et non seulement les formations obligatoires pour maintenir leurs diplômes. À moyen terme, le Genève Volley entend renforcer son encadrement par des ressources professionnelles afin d'en assurer la pérennité.

Première équipe

Equipe phare du club, la Ligue nationale est notre fierté et notre emblème. Elle est le phare qui nous permet de disposer de visibilité à Genève et en Suisse, voire même à l'étranger, où notre club est reconnu.

Notre première équipe évoluera toujours en ligue nationale B l'an prochain, avec un groupe à priori très peu différent. Nous perdons deux de nos juniors qui partent faire des études académiques à l'étranger ou ailleurs en Suisse et nous récupérons à l'inverse deux genevoises parties faire des études et qui reviennent à Genève. Nous perdons en revanche Alina Wick pour des raisons de santé. Elle sera remplacée dans le contingent par Louise Gillon, internationale cadette suisse, qui montera de nos ligues juniors en première équipe.

Il nous faudra également renforcer les partenariats avec les autres clubs et profiter du développement et du lancement du sport-étude à Genève pour nous imposer comme le partenaire naturel pour les équipes féminines.

Sport populaire

La demande du public pour la pratique du volleyball est croissante. Chaque année, nous recevons d'avantage de demandes de personnes souhaitant pratiquer le volleyball, qu'elles ou qu'ils soient débutants, moyens ou confirmés. Un objectif sera de développer ces activités de sport pour tous dans les meilleures conditions. Permettre à chaque membre de pratiquer le volleyball dans les meilleures conditions, avec un encadrement de qualité, de l'apprentissage des fondamentaux jusqu'au niveau de l'élite, a toujours été un but en soi du club. Plus précisément, il s'agit de valoriser chaque individualité et de lui permettre d'intégrer ses qualités propres dans le cadre d'un groupe où il apporte sa plus-value personnelle au bénéfice de l'équipe.

Dans ce cadre, la sélection et le développement des talents est primordial dès les premières leçons. Leur intégration par la suite dans un niveau de jeu et d'entraînement qui leur permet de progresser, à travers un concept directeur de la formation et leur propre engagement personnel par le travail et l'engagement, les amène par la suite à leur meilleur niveau possible.

Encadrement

Pour cela, le club doit s'assurer de disposer des compétences nécessaires parmi ses entraîneurs et les affecter dans la mesure du possible aux places les plus intéressantes, tout en assurant leur formation continue. De plus, le club s'investit pour permettre aux talents de disposer de conditions cadres supérieures, pour atteindre les sélections régionales puis nationales, et d'organiser la participation à des compétitions intéressantes et sérieuses.

C'est également une des raisons qui rend passionnant notre camp d'entraînement estival à Hauteville, qui a été reconduit pour la rentrée 2016.

Pour atteindre cet objectif, nous entendons globalement renforcer les encadrements des équipes existantes et poursuivre nos développements de nouvelles activités d'introduction au volleyball.

Cet objectif passe également par la promotion de la notion de volleyball en général auprès du public, qui doit absolument être renforcé, et par une participation active aux instances du volleyball, afin de participer au processus de décision de l'organisation du volleyball en général à Genève et en Suisse.

C'est avec l'image de notre jeunesse, tant dans la première équipe que pour les équipes de jeunes qui rencontrent du succès, que nous trouver les valeurs pour composer un dossier de présentation pour développer le réseau relationnel du club.

Administration

Dans ce cadre, nous devons absolument parfaire notre fonctionnement financier et administratif, notamment en augmentant le staff à disposition. Il est évident que dans cet objectif, nous nous heurtons aux limites du bénévolat.

Le Genève Volley œuvre à suivre une politique claire pour développer sa gestion de la mobilisation des ressources. Un pôle de compétence doit voir le jour au club et porter ce projet. Pour le moment, le financement manque tellement, que même le lancement de ce projet est suspendu.

Pour réussir ce projet, nous devons également renforcer notablement notre présence dans les réseaux et créer des relais avec les associations, forums, colloques, partenaires sociaux et commerciaux qui disposent eux-mêmes des réseaux intéressants pour notre développement économique.

Enfin, une fois que ces efforts auront porté leurs premiers fruits, il faut que nous aménagions dans notre fonctionnement des offres pour valoriser nos partenaires et leur permettre de trouver un avantage à travailler avec nous au développement du volleyball en général et au Genève Volley en particulier.

Les membres sont notre principale richesse, il faut les soigner et leur prouver que le Genève Volley, c'est leur club et pas seulement celui du comité ou de quelques entraîneurs, même si ces derniers sont bien entendu le moteur du mouvement. La valorisation de l'appartenance au club est un moyen simple et important pour assurer un intérêt pour les compétitions que nous organisons, pour avoir une meilleure réputation et une bonne image de marque vers l'extérieur.

Pour atteindre cet objectif, nous devons multiplier les événements pour les membres, afin qu'ils trouvent tous dans la mesure du possible un intérêt pour nos activités et qu'ils engendrent ainsi un mouvement sans fin porté vers le club.

Bien entendu, le club ne peut prétendre à être le club de ses membres que s'il adopte un comportement transparent, avec notamment une gestion saine et éthique des finances et du management. Les valeurs de respect doivent être transcendées et devenir la base de notre comportement et de nos réflexions.

Nous devons aussi veiller à développer davantage l'équipe d'encadrement du club, trop réduit aujourd'hui, afin d'amener des nouvelles idées et de disposer de plus de dynamisme et de motivation.

Informations diverses sur la saison prochaine

Chaque année, le comité ressasse le message - mais hélas, il reste d'actualité. Nous manquons toujours cruellement d'arbitres diplômés pour répondre à notre quota imposé par la Commission Régionale d'Arbitrage. Il nous en faudrait 11 pour la saison prochaine, et nous n'en avons que 9, sans doute moins encore la saison prochaine, deux de nos cadres ayant décidé de se retirer (initialement, ils avaient pensé se retirer en 2015, mais ils ont choisi de faire une saison de plus pour ne pas compromettre les finances du club - un grand merci à eux deux).

Or, la Commission Régionale d'Arbitrage a d'ores et déjà prévenu que la saison actuelle, les amendes pour arbitres manquant selon le quota seront appliquées. Cela reviendrait pour le club à une sanction de plusieurs milliers de francs... chaque arbitre manquant étant amendé de 1'000.- francs !

Les activités traditionnelles, repas de soutiens, tournois et autres sont bien entendu maintenus. La solidification et l'extension de la vie sociale du club est par ailleurs un but en soi – pour de nombreuses personnes, le Genève Volley représente un pôle de leur activité courante et un endroit de socialisation important.

7. Election du Comité

Le président remercie très vivement les membres du comité, les encadrants techniques et les bénévoles sans lesquels au quotidien, la vie du club serait impossible. Toutes ces personnes qui se sont investies

dans le comité du club, au cours de ces dernières années, sont indispensables à la réussite de nos activités. Qu'ils et elles en soient ici remerciés.

Le président informe les membres que le comité s'est réuni à 7 reprises en grande composition.

a) Election du Président

Le président sortant Sébastien Ruffieux est tout d'abord reconduit par une salve d'acclamations de la salle !

b) Election du comité

Sébastien Ruffieux propose ensuite les membres du comité sortant :

- Jean-Jacques **VON DÄNIKEN**, président technique et responsable de la formation ;
- Fabiana **GUSCETTI**, trésorière ;
- Andrew **YOUNG**, administrateur ;
- Marco **DE MONTE**, responsable du centre de formation psychomotricité ;

Nathalie **RUFFIEUX**, présidente du Vernier Volley, est par ailleurs membre du comité de fait *ad fonctionam*.

Il propose ensuite les deux nouveaux membres suivants qui se sont présentés :

- Elodie **PIETERSEN MAURON**
- Nicolas **WALTER**

Le comité est élu dans son ensemble par acclamations également. Le président remercie les membres pour leur confiance.

Le Président rappelle que de nombreuses fonctions sont encore ouvertes à ce jour et pour lesquelles nous recherchons des personnes :

- responsable de presse (communication avec les médias, rédaction des communiqués, etc.)
- responsable des transports
- responsable vidéo pour le club
- arbitres
- entraîneurs
- etc.

Le président précise à l'intention des membres que sur le site internet, dans la documentation, se trouve un document plus complet avec notamment les cahiers des charges des fonctions mentionnées.

Le président profite de cet instant pour remercier notre collaborateur Pierre **WEGMULLER**, qui est en charge de la buvette et de l'administration du club, ainsi que son épouse qui l'aide régulièrement à la buvette.

Le président souhaite remercier également tous les bénévoles qui œuvrent hors comité durant toute la saison, et sans lesquels nous ne pourrions pas arriver à un tel résultat :

- Corinne **DEBONNEVILLE** – matériel et équipements - qui nous quitte malheureusement maintenant
- Nicolas **WALTER** – marqueurs - qui gardera cette activité dans le cadre du comité
- Marcelle **CLAUDE** – marqueuse de la première
- Salvatore **FINOCCHIARO** – représentant du club au comité de la CRA
- Olivier **FAVRE** – représentant du club au comité de l'AGVB - qui quitte également ses fonctions
- Yiannis **GIROD** – webmaster
- Philippe **LARRIVIERE** – fiduciaire

Le président remercie ensuite nominativement l'ensemble de nos entraîneurs pour cette saison écoulée :

- Colette **EBERLE**
- Jacqueline **KOPP**
- Delphine **MAZLIAH**
- Oxana **NOSSATCH** - qui nous quitte en fin de saison
- Nicolas **WALTER**
- Andrew **YOUNG**
- Skander **BEN CHEIKH**
- Bruno **CHATALOVA**
- Marco **DE MONTE**
- Magda **SCHELLONGOVA**
- Jean-Jacques von **DÄNIKEN**
- Tony **STASI** (Vernier Volley)

Et de nos arbitres :

- Skander **BEN CHEIKH**
- Salvatore **FINOCCHIARO**
- Jean-Jacques **KAMPF**
- Jacqueline **KOPP**
- Valentina **LENZA**- qui nous quitte en fin de saison
- François **PANCHAUD**
- Amairany **SALAS MERCADO** - qui nous quitte en fin de saison
- Magdalena **SCHELLONGOVA**- qui nous quitte en fin de saison
- Andrew **YOUNG**

Enfin, il remercie le groupe de travail qui œuvre avec lui pour rechercher des partenaires et des sponsors pour le club :

- Zeynep **BARTU**
- Jean-Yves **GILLON**
- Patrick **TRAN**
- Andrew **YOUNG**

9. Approbation du budget 2016-2017 et du montant des cotisations

a) Budget 2016-2017

Le projet de budget 2016-2017 est distribué. Plusieurs remarques sont faites par la trésorière Fabiana Guscetti. Il s'agit des justifications des hausses de charges prévues, en particulier ceux sur lesquels nous n'avons malheureusement aucun levier.

Il s'agit de :

- la location des salles de sport, qui seront désormais payants
- les frais d'arbitrage et les amendes éventuelles pour manque d'arbitres

Par ailleurs, la Commission Fédérale d'Arbitrage a annoncé qu'elle allait indexer les coûts des arbitrages en ligue nationale, ce qui n'a pas été fait depuis plus de dix ans. Cette augmentation semble toutefois être reportée à 2017-2018.

La présentation du projet de budget soulève quelques questions des membres. Il présente un total des charges de francs 348'200.- et des recettes de francs 354'400.-, ce qui laisse un bénéfice de francs 6'200.-. Il n'a volontairement pas été tenu compte des probables résultats positifs du groupe de travail de recherche de partenaires et de fonds, mais le comité estime vraisemblable que ces résultats permettront d'améliorer l'effort de réduction de la dette du club de francs 25'000.-.

La trésorière et le président soulignent que les comptes sont surveillés de près en permanence. Chaque dépense est scrutée pour être justifiée et un résultat comptable positif n'est possible qu'à cette condition.

b) Cotisations 2016-2017

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est compétente pour déterminer les cotisations.

Notre fédération nationale a annoncé depuis un long moment et on en parle depuis l'assemblée de 2013, elle a augmenté massivement les cotisations et prix des licences depuis 2014-2015 pour pouvoir poursuivre ses efforts de formation et de développement des équipes nationales.

Comme nous vous l'avons demandé, il y a deux ans, les cotisations ont été augmentées pour commencer à faire face à ces tarifs, qui se reportent directement sur les membres par l'entremise du coût de chaque licence que nous payons. Nous avons augmenté les cotisations de la moitié de l'augmentation, en espérant pouvoir faire face. Les comptes du présent exercice avaient démontré malheureusement que non. Par conséquent, les cotisations avaient été augmentées l'an dernier.

Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'augmenter les cotisations à nouveau cette saison. Le comité propose donc les cotisations suivantes pour 2016-2017 (inchangés) :

- | | | |
|--------------------------------------------|-----|-------|
| • Adultes licenciés (1994 et plus âgé) : | CHF | 450.- |
| • Adultes non licenciés : | CHF | 250.- |
| • Jeunes licenciés (1995-2006) : | CHF | 400.- |
| • Jeunes non licenciés : | CHF | 250.- |
| • Enfants licenciés (2007 et plus jeune) : | CHF | 320.- |
| • Enfants non licenciés : | CHF | 240.- |

La trésorière rappelle qu'un système de réduction des cotisations est mis en place pour les familles, et cela dès le 2^e membre présent dans le club, sous forme d'un rabais de 10% supplémentaire par membre suivant le premier.

Le projet de budget et le montant des cotisations sont acceptés à l'unanimité sans autre discussion.

10. Propositions individuelles

Le président rappelle aux membres présents que conformément aux statuts, article 15, tout membre peut faire des propositions individuelles lors de l'assemblée.

Cette année, aucune proposition individuelle de membre n'est parvenue au comité.

11. Informations diverses

Opération carte de crédit du Genève Volley



Andrew Young nous rappelle aussi l'**OPERATION WIN-WIN DE SWISS VOLLEY** avec le soutien de la Corner Bank, auquel on participe ! Il s'agit de nous aider à trouver des membres. *Soutenez le club en choisissant :*

- une **carte de crédit GEV** ou
- une **carte de débit GEV**

La carte de débit convient bien aux jeunes qui doivent se rendre à l'étranger – voyage de matu, échange scolaire... **Nous y gagnons tous ensuite, pour chaque carte émise !**

Soutien à la première équipe

Notre président rappelle que le comité souhaite que les membres assistent le plus possible aux matches de la première équipe. Le but est d'assurer un public nombreux pour soutenir l'équipe. Par ailleurs, pour les pratiquants et particulièrement pour les jeunes, voir des matches d'élite est indispensable pour se projeter soi-même lors des entraînements et des matches par l'imitation. Il informe les membres que les entraîneurs convieront les jeunes des équipes juniors à venir assister aux rencontres occasionnellement en leur compagnie, de manière à ce qu'ils puissent donner des explications et des compléments. Le président espère que les familles en profiteront pour accompagner les jeunes.

Label de Qualité de l'Association Genevoise des Sports (AGS)

Durant le courant de la saison dernière, notre administrateur Andrew Young a fait un important travail de compilation de documents et d'informations pour remplir les questionnaires menant à une reconnaissance de la qualité de notre organisation et de notre structure par l'octroi du nouvel Label de Qualité dans le sport, octroyé par l'Association genevoise des sports (AGS), qui est l'association faîtière des associations faîtières de tous les sports genevois. Nous avons eu le plaisir de recevoir, lors de leur dernière assemblée générale, le diplôme de niveau 3, soit le niveau le plus élevé. Actuellement, nous sommes le seul club de volley à Genève reconnu, et l'un des 7 seuls clubs tous sports confondus disposant du niveau le plus élevé de reconnaissance.



Le président est très heureux de cette reconnaissance du travail fourni au quotidien par nos collaborateurs, qu'ils soient rémunérés ou bénévoles, et les félicite pour l'obtention de cette certification.

Le président clôt l'assemblée à 20h40. Elle est suivie par le verre de l'amitié offert par le club aux participants.

Pour le procès-verbal :

Andrew Young

Genève, le 1^{er} novembre 2016





Composition du comité saison 2016-2017

- Président** Genève Volley : **RUFFIEUX** Sébastien
Chemin du Québec 21, 1214 Vernier
022.341.45.04 – 078.638.70.48 – sr@gevb.ch
- Présidente** Vernier Volley : **RUFFIEUX** Nathalie
Chemin du Québec 21, 1214 Vernier
022.341.45.04 – nr@gevb.ch
- Président technique : **VON DÄNIKEN** Jean-Jacques
Route des Chevaliers-de-Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates
022.771.12.92 - 079.827.45.57 - jjvd@gevb.ch
- Trésorière : **GUSCETTI** Fabiana
Chemin Champ d'Anier 18, 1209 Genève
022.788.48.28 - 079.600.78.06 - fb@gevb.ch
- Administrateur : **YOUNG** Andrew
Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève
022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch
- Membre : **PIETERSEN MAURON** Elodie
Rue Oscar-Bide 2, 1220 Les Avanchets
078.754.89.88 – ep@gevb.ch
- Membre : **DE MONTE** Marco
Cité Vieusesseux 19, 1203 Genève
022.345.11.62 - 079.379.51.14 - mdm@gevb.ch
- Membre : **WALTER** Nicolas
Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex
079.487.97.79 - nw@gevb.ch

Encadrants et fonctions officielles

| | |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Directeur technique : | GRUEL Ludovic Route de Genève 115, 74160 Collonges-sous-Salève, France 0033.450.95.98.13 - 079.834.30.24 - lg@gevb.ch |
| Tenue des comptes : | Fiduciaire LARRIVIERE Rue du Rhône 69, Case postale 3424, 1211 Genève 3 022.310.30.81 - 079.203.40.84 - philippe@larriviere.ch |
| Fiduciaire contrôle : | Fiduciaire SOGESAL SA Rue de Vermont 37-39, 1202 Genève 022 544 13 44 |
| Buvette et administration : | WEGMULLER Pierre Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève 022.340.07.07 – 079.776.46.23 – pw@gevb.ch |
| Rôle des membres : | DAVIDSON Alan Rue de Moillebeau 33, 1209 Genève 076.535.39.29 - ad@gevb.ch |
| Chef salle Henry-Dunant : | MENOUD Florian Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève 079.462.10.75 - fm@gevb.ch |
| Responsable équipements : | DE SANCTIS Mélanie Chemin du Pont 8, 1258 Perly 079.350.70.71 - mds@gevb.ch |
| Responsable matériel : | DI GIACOMO Nicola Promenade de l'Europe 63, 1203 Genève 077.488.28.71. - ndg@gevb.ch |
| Responsable marqueurs : | WALTER Nicolas Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex 079.487.97.79 - nw@gevb.ch |
| Responsable boutique : | WALTER Nicolas Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex 079.487.97.79 - nw@gevb.ch |
| Marqueuse LN : | CLAUDE Marcelle Avenue Sainte-Cécile 13, 1217 Meyrin 022.782.27.63 |
| Speaker LN : | YOUNG Andrew Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève 022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch |
| Webmaster : | GIROD Yiannis Rue de Bernex 399, 1233 Bernex 022.850.02.17 - 079.416.53.79 - ygirod@gevb.ch |

Groupe de travail recherche de partenaires et de sponsors :

BARTU Zeynep

Chemin Pré-Moineau 10, 1253 Vandœuvres
079.571.56.98 - zb@gevb.ch

GILLON Jean-Yves

Chemin des Peupliers 61, 74160 Archamps, France
0033.647.68.47.12 - jyg@gevb.ch

RUFFIEUX Sébastien

Chemin du Québec 21, 1214 Vernier
022.341.45.04 – 078.638.70.48 – sr@gevb.ch

TRAN Patrick

Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève
079.916.79.74 - pt@gevb.ch

YOUNG Andrew

Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève
022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch

Entraîneurs seniors

- F1 : **GRUEL** Ludovic
Route de Genève 115, 74160 Collonges-sous-Salève, France
0033.450.95.98.13 - 079.834.30.24 – lg@gevb.ch
- F1 assistante : **GATEFIN** Julie
Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France
0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch
- F1 assistant : **GREDIG** Denis
Avenue du Bois-de-la-Chapelle 79, 1213 Onex
076.509.43.27 – dg@gevb.ch
- F1 statisticien : **CHATALOVA** Bruno
Le Bois sur Vessy 1, 01210 Ferney-Voltaire, France
078 823 49 39 - 0033.6.13.41.21.49 - bc@gevb.ch
- F2 : **BEN CHEIKH** Skander
Route de Saint-Julien 128, 74100 Etrembières, France
0033.644.31.45.96 - sbc@gevb.ch
- GATEFIN** Julie
Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France
0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch
- F3 : **BEN CHEIKH** Skander
Route de Saint-Julien 128, 74100 Etrembières, France
0033.644.31.45.96 - sbc@gevb.ch
- F4 : **YOUNG** Andrew
Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève
022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch
- F5 : **MAZLIAH** Delphine (entr.)
Route de Chancy 155, 1213 Onex
022.743.10.79 - 076.421.40.38 - dm@gevb.ch
- EBERLÉ** Colette (adm.)
Chemin des Grebattes 8, 1219 Aire
078.804.68.22 – ce@gevb.ch
- F6 : **GATEFIN** Julie
Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France
0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch
- REZZONICO** Philippe
Chemin Champ-Barbon 1a, 1290 Versoix
079.224.43.30 - pr@gevb.ch
- F7 : **MERCIER** Michael
Chemin de Champel 58, 74930 Reignier, France
077.490.14.05 - mm@gevb.ch

F8 : **KOPP** Jacqueline
Chemin William-Lescaze 3, 1203 Genève
079.285.83.29 – jk@gevb.ch

F9 : **GREDIG** Denis
Avenue du Bois-de-la-Chapelle 79, 1213 Onex
076.509.43.27 – dg@gevb.ch

Mixte : **DECRIND** Céline
Rue de la Faïencerie 7, 1227 Carouge
076.565.00.16 - ced@gevb.ch

Entraîneurs juniors

Entraîneur principal jeunes: **VON DÄNIKEN** Jean-Jacques
Route des Chevaliers-de-Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates
022.771.12.92 - 079.827.45.57 - jjvd@gevb.ch

Psychomotricité : **DE MONTE** Marco
Cité Vieusseux 19, 1203 Genève
022.345.11.62 - 079.379.51.14 - mdm@gevb.ch

Entraîneurs : **ALVES** Annaryel
Rue du Grand-Bureau 19, 1227 Genève Les Acacias
076.288.52.35 - aa@gevb.ch

BEN CHEIKH Skander
Route de Saint-Julien 128, 74100 Etrembières, France
0033.644.31.45.96 - sbc@gevb.ch

CHATALOVA Bruno
Le Bois sur Vessy 1, 01210 Ferney-Voltaire, France
078 823 49 39 - 0033.6.13.41.21.49 - bc@gevb.ch

DE WITT Caitlin
Route des Acacias 7, 1227 Genève Les Acacias
079.902.92.89 - cdw@gevb.ch

GATEFIN Julie
Boulevard du Lycée 3bis, 74000 Annecy, France
0033.660.11.89.08 - jg@gevb.ch

GREDIG Denis
Avenue du Bois-de-la-Chapelle 79, 1213 Onex
076.509.43.27 – dg@gevb.ch

KOPP Jacqueline
Chemin William-Lescaze 3, 1203 Genève
079.285.83.29 – jk@gevb.ch

NDEBELE Claudia
Chemin du Taux 5, 1820 Montreux
078.911.70.88 - cn@gevb.ch

SCHELLONGOVA Magdalena
Rue de Vermont 6, 1202 Genève
078.737.69.77 - ms@gevb.ch

VON DÄNIKEN Jean-Jacques
Route des Chevaliers-de-Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates
022.771.12.92 - 079.827.45.57 - jjvd@gevb.ch

WALTER Nicolas
Chemin de Carabot 29, 1233 Bernex
079.487.97.79 - nw@gevb.ch

WICK Alina
Rue des Maraîchers 42, 1205 Genève
077.445.18.51 - aw@gevb.ch

YOUNG Andrew
Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève
022.345.50.35 - 079.213.46.04 - ay@gevb.ch

Entraîneur Vernier Volley :

STASI Toni
Chemin de Poussy 26, 1214 Vernier
022.341.13.66 - 079.203.74.78 - ts@gevb.ch

Fiduciaire Sogestal S à r.l.
à l'attention de Monsieur A. Magnenat
37-39 rue de Vermont
1202 GENEVE

Genève, le 20 juillet 2016

DECLARATION D'INTEGRALITE

Nous délivrons la présente déclaration d'intégralité en relation avec votre contrôle restreint des comptes annuels (bilan, compte de résultats) de l'association **GENEVE VOLLEY** pour l'exercice arrêté le **31.05.2016**. Le but de votre contrôle est de constater qu'il n'existe aucun état de fait dont vous pourriez conclure que des aspects essentiels des comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. Nous reconnaissons la responsabilité du comité en ce qui concerne l'établissement des comptes annuels.

Le comité a approuvé les comptes annuels et va les communiquer à l'assemblée générale. Nous confirmons que les exigences légales, pour qu'il soit procédé à un contrôle restreint, sont réunies.

Nous vous confirmons, en toute bonne foi, les éléments suivants:

- Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts et, à cet égard, ne comportent pas d'anomalies significatives (erreurs dans la saisie, l'évaluation, la présentation ou la publication. L'omission d'indications en fait également partie).
- Toutes les informations, tous les livres et documents comptables, ainsi que la correspondance commerciale et les procès-verbaux de toutes les assemblées générales et séances du comité ont été mis à votre disposition.
- L'association **GENEVE VOLLEY** s'est conformée à tous les accords contractuels et prescriptions légales (p. ex. en matière d'impôts directs, de TVA, d'assurances sociales, de protection de l'environnement) dont leur non respect pourrait avoir une incidence significative sur les comptes annuels.
- Les informations que nous vous avons fournies concernant l'identification des parties liées sont complètes. De plus, la mention des avoirs et dettes à l'égard de personnes proches est complète et exacte.
- Nous n'avons aucune nécessité ou intention de liquider l'entreprise ou de restreindre de façon notable ses activités. Nous n'avons pas non plus connaissance d'événements qui portent sérieusement préjudice à la capacité de **GENEVE VOLLEY** à continuer son activité (Going Concern).
- Nous vous avons communiqué dans le détail la constitution, la dissolution et l'état des réserves latentes (art. 960 e CO).
- Nous n'avons aucun projet ou intention susceptible d'influencer de manière significative l'établissement du bilan, l'évaluation ou la présentation des actifs et des passifs reflétés dans les comptes annuels.
- L'association **GENEVE VOLLEY** est l'ayant droit de tous ses actifs. Aucun d'entre eux n'a été nanti, à l'exception de ceux mentionnés dans les comptes annuels.
- Nous avons correctement enregistré et présenté tous les passifs et tous les engagements conditionnels (garanties, cautionnements et déclarations similaires envers des tiers). Tous les événements significatifs postérieurs à la date du bilan sont enregistrés et présentés dans les comptes annuels.
- Des prétentions, résultant de litiges ou de différends, qui sont importantes pour l'appréciation des comptes annuels de l'association, n'existaient pas à la date du bilan.
- Nous avons présenté tous les contrats de crédit. Les conditions y relatives étaient respectées à la date du bilan et le sont à la date de signature de la présente déclaration d'intégralité.
- Le montant et l'objet de fonds propres non librement disponibles (p. ex. les réserves au sens de l'art. 671 ss CO) sont correctement enregistrés et mentionnés dans les comptes annuels.

Annexes:

- Exemple signé des comptes annuels
- Documents mentionnés précédemment.

GENEVE VOLLEY GENEVE VOLLEY
Avenue de-Luserna 42
1203 Genève



ASSOCIATION GENEVE VOLLEY - GENEVE

BILAN AU 31 MAI 2016

| | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> |
|-----------------------------------------|------------------|-----------------------------|
| <u>ACTIF</u> | | <u>Ex. précédent</u> |
| <u>CIRCULANT</u> | | |
| <u>Trésorerie</u> | | |
| Caisse (buvette) | 180.60 | 409.75 |
| CCP (fonctionnement) | 43'975.82 | 2'759.20 |
| CCP (camps) | 14'242.35 | 4'768.28 |
| sous total | 58'398.77 | 7'937.23 |
| <u>Autres Créances</u> | | |
| Débiteurs (cotisations) | 3'260.00 | 2'485.00 |
| Débiteurs (divers) | 8'570.00 | 3'468.00 |
| sous total | 11'830.00 | 5'953.00 |
| <u>Stock</u> | | |
| Stock boutique | 606.00 | 6'487.80 |
| <u>Actifs de régularisation</u> | | |
| Avance s/salaires | 447.10 | 0.00 |
| Régularisation d'actif | 14'325.68 | 41'955.50 |
| sous total | 14'772.78 | 41'955.50 |
| TOTAL CIRCULANT | 85'607.55 | 62'333.53 |
| <u>IMMOBILISE</u> | | |
| <u>Immobilisation financière</u> | | |
| Dépôt de garantie loyer | 3'603.95 | 3'600.35 |
| TOTAL IMMOBILISE | 3'603.95 | 3'600.35 |
| TOTAL ACTIF | 89'211.50 | 65'933.88 |

Genève, le 15 juin 2016

R 9

ASSOCIATION GENEVE VOLLEY - GENEVE

BILAN AU 31 MAI 2016

| <u>PASSIF</u> | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> <u>Ex. précédent</u> |
|----------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|
| CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME | | |
| <u>Dettes resultant de prestations de services</u> | | |
| Fournisseurs | 22'804.80 | 34'982.85 |
| Charges sociales à payer | 2'302.00 | 0.00 |
| Cotisations camp Hauteville | 18'180.00 | 15'790.00 |
| <u>Passifs de régularisation</u> | | |
| Régularisation de passif | 39'549.65 | 1'814.40 |
| TOTAL A COURT TERME | 82'836.45 | 52'587.25 |
| CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME | | |
| <u>Autres dettes à long terme</u> | | |
| C/C J.-J. Von Däniken (postposée) | 25'000.00 | 27'700.00 |
| C/C A. Young (postposée) | 65'746.40 | 73'046.40 |
| C/C F. Guscetti | 0.00 | 1'644.70 |
| TOTAL A LONG TERME | 90'746.40 | 102'391.10 |
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Pertes & profits reportés | -89'044.47 | -52'705.97 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | -89'044.47 | -52'705.97 |
| BENEFICE (-PERTE) DE L'EXERCICE | 4'673.12 | -36'338.50 |
| <u>TOTAL PASSIF</u> | <u>89'211.50</u> | <u>65'933.88</u> |

Genève, le 15 juin 2016

COMPTE D'EXPLOITATION
DU 1er JUIN 2015 AU 31 MAI 2016

| | CHARGES Frs. | PRODUITS Frs. | EXERCICE PRECEDENT | |
|---------------------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| | | | CHARGES Frs. | PRODUITS Frs. |
| PREMIERE EQUIPE | | | | |
| Location de salle | -1'332.00 | | 5'400.00 | |
| Arbitrage | 5'004.05 | | 4'565.05 | |
| Indemnisation joueurs & entraîneurs | 42'872.85 | | 53'994.30 | |
| Assurances & charges sociales | 22'464.15 | | 18'590.96 | |
| Frais de transferts, permis, frais d'agence | 4'283.64 | | 11'255.48 | |
| Equipements officiel & entraînements | 6'474.50 | | 2'422.15 | |
| Stages de préparation & tournois | 130.96 | | 100.00 | |
| Taxes d'inscriptions & licences | 3'000.00 | | 0.00 | |
| Frais de promotion (affiches, flyers) | 206.30 | | 0.00 | |
| Frais liés à Swiss Volley (inscriptions) | 1'100.00 | | 7'365.00 | |
| Lover (décaissés/encaissés) | 16'356.40 | 17'200.00 | 14'338.10 | 11'120.00 |
| Charges fluides (Billæ, électricité, tél.) | 2'291.60 | | 1'980.65 | |
| Travaux d'entretien | 455.10 | | 3'149.40 | |
| Transports & Subsistance | 1'407.95 | | 3'719.30 | |
| Frais divers | 10'229.50 | | 9'067.11 | |
| Subvention Ville de Genève | | 46'000.00 | | 41'250.00 (1) |
| Subvention Etat | | 20'000.00 | | 10'000.00 (2) |
| Sponsoring | | 5'500.00 | | 16'000.00 |
| Activité de soutien | | 3'200.00 | | 0.00 |
| Dons & mécénat | | 4'198.35 | | 416.55 |
| Produits divers | | 0.00 | | 450.00 |
| SOUS-TOTAL | 114'945.00 | 96'098.35 | 135'947.50 | 79'236.55 |
| FORMATION JEUNES | | | | |
| Location de salles | 9'407.50 | | 10'070.00 | |
| Arbitrages | 2'819.00 | | 3'025.18 | |
| Indemnisations encadrants | 34'786.87 | | 55'205.50 | |
| Indemnisations directeur technique | 15'856.10 | | 20'377.50 | |
| Activités pour l'AGVB (L. Gruel) | 0.00 | | 18'757.30 | |
| Assurances & charges sociales | 897.05 | | 1'496.70 | |
| Equipements officiel & entraînements | 1'699.00 | | 1'875.00 | |
| Stages de préparation & tournois | 6'328.10 | | 11'255.30 | |
| Frais liés à Swiss Volley (inscriptions) | 6'405.00 | | 5'405.00 | |
| Frais liés à l'AGVB (inscriptions) | 5'138.80 | | 3'208.15 | |
| Frais divers | 367.00 | | 0.00 | |
| Réserve pour manifestations futures | 0.00 | | 0.00 | |
| Cotisations | | 68'480.00 | | 50'755.00 |
| Subvention Ville de Genève | | 47'750.00 | | 41'250.00 (3) |
| Subvention Etat | | 14'750.00 | | 14'830.00 (4) |
| Sponsoring | | 4'350.00 | | 115.00 |
| Activités de soutien | | 515.00 | | 2'852.85 |
| J + S | | -9'260.00 | | 41'566.00 |
| Stages de préparation & tournois | | 870.00 | | 1'500.00 |
| Participation AGVB | | 3'200.00 | | 23'919.80 |
| Dissolution réserve pour manifestation | | 0.00 | | 10'000.00 |
| SOUS-TOTAL | 83'704.42 | 130'655.00 | 130'675.63 | 186'788.65 |

COMPTE D'EXPLOITATION
DU 1er JUIN 2015 AU 31 MAI 2016

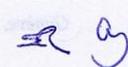
| | CHARGES | | PRODUITS | | EXERCICE PRECEDENT | |
|--------------------------------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|---------------------------|-------------------|
| | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> |
| ADULTES | | | | | | |
| Arbitrages | -160.00 | | | | 3'730.00 | |
| Indemnités encadrants | 1'650.00 | | | | 4'177.90 | |
| Equipements officiel & entraînements | 0.00 | | | | 0.00 | |
| Stages de préparation & tournois | 0.00 | | | | 0.00 | |
| Taxes d'inscriptions & licences | 3'570.00 | | | | 7'240.00 | |
| Frais liés à l'AGVB (inscriptions) | 750.00 | | | | 2'025.00 | |
| Cotisations | | | 14'800.00 | | | 21'301.00 |
| SOUS-TOTAL | 5'810.00 | | 14'800.00 | | 17'172.90 | 21'301.00 |
| Résultat d'exploitation | 37'093.93 | | | | 3'530.17 | |
| TOTAL | 241'553.35 | | 241'553.35 | | 287'326.20 | 287'326.20 |

Genève, le 20 juillet 2016

COMPTE PERTES & PROFITS
DU 1^{er} JUIN 2015 AU 31 MAI 2016

| | <u>CHARGES</u> | | <u>EXERCICE PRECEDENT</u> | |
|-------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| | <u>Frs.</u> | <u>FRUITS</u> | <u>CHARGES</u> | <u>FRUITS</u> |
| | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> | <u>Frs.</u> |
| Résultat d'exploitation | | 37'093.93 | | 3'530.17 |
| <u>C & P HORS EXPLOITATION</u> | | | | |
| Matériel (ballons, tableau marque etc) | 741.29 | | 1'998.00 | |
| Cours & licences arbitres & marqueurs | 940.00 | | 880.00 | |
| Cours entraîneurs | 500.00 | | 200.00 | |
| Inscription Swiss Volley | 300.00 | | 1'430.00 | |
| Assurance association | 2'266.50 | | 1'390.15 | |
| Fonc. Bureau (Billag, fournitures bur.) | 4'401.00 | | 1'640.10 | |
| Affranchissements, f. bancaires & post. | 1'712.15 | | 1'501.55 | |
| Fiduciaire | 7'581.60 | | 7'041.60 | |
| Téléphone | 1'480.00 | | 1'474.10 | |
| Electricité | 595.50 | | 385.00 | |
| Loyer bureau (location/sous-location) | 16'182.20 | 10'800.00 | 16'128.30 | 10'800.00 |
| Transport (frais & locations) | 14'224.80 | 2'070.00 | 14'321.35 | 1'200.00 |
| Frais de réception (réunion comité) | 405.45 | | 273.30 | |
| Amendes | 30.00 | | 150.00 | |
| Salaire administration | 44'584.80 | | 44'584.80 | |
| Indemnités chômage | -40'860.00 | | -41'154.00 | |
| Assurances & charges sociales | 3'551.42 | | 10'156.79 | |
| Repas soutien | 0.00 | 2'572.50 | 0.00 | 3'230.00 |
| Evénements, soirée disco, escalade etc) | 4'919.20 | 9'682.35 | 297.70 | |
| Buvette | 18'580.45 | 45'551.55 | 13'049.75 | 33'096.90 |
| Boutique | 11'573.70 | 3'191.00 | 13'080.05 | 6'318.00 |
| Camp | 18'682.33 | 22'320.00 | 17'495.88 | 17'900.00 |
| Sponsoring | | 3'000.00 | | |
| Site internet | 2'386.96 | | 2'107.50 | |
| Amort. s'équipements | 0.00 | | 4'500.00 | |
| Académie de Volley | 250.00 | | 0.00 | |
| Organisation championnat U13 | 15'031.25 | | 0.00 | |
| Frais divers | 2'098.86 | | 744.85 | |
| Organisation événements pour l'AGVB | | 500.00 | | 775.00 |
| Produits divers | | 51.25 | | 488.20 |
| <u>C & P HORS EXPLOITATION</u> | 132'159.46 | 99'738.65 | 113'676.77 | 73'808.10 |
| Résultat de l'exercice | 4'673.12 | | | 36'338.50 |
| | <u>136'832.58</u> | <u>136'832.58</u> | <u>113'676.77</u> | <u>113'676.77</u> |

Genève, le 20 juillet 2016



GENEVE VOLLEY - GENEVE

SUBVENTIONS SAISON 2015/2016

| <u>Réf.</u> | <u>Frs.</u> | <u>Libellés</u> |
|-------------|-------------|------------------------------------------------------------------------|
| 1 | 41'500.-- | Ville de Genève (subvention) reçue le 31/03/16 |
| | 4'500.-- | Ville de Genève (complément subvention 2014) reçue le 19/11/2015 |
| 2 | 10'000.-- | Département de l'Instruction Publique (subvention) reçue le 22/06/2015 |
| | 10'000.-- | Département de l'Instruction Publique (subvention) reçue le 30/09/2015 |
| 3 | 41'250.-- | Ville de Genève (subvention) reçue le 12/11/2015 |
| | 4'500.-- | Ville de Genève (complément subvention 2014) reçue le 19/11/2015 |
| | 2'000.-- | Ville de Genève (subvention) |
| 4 | 14'750.-- | Département de l'Instruction Publique (subvention) reçue le 04/12/2015 |

Genève, le 20 juillet 2016

29

Association Genève Volley

GENEVE

Annexe aux comptes annuels au 31 mai 2016

| | 2015-2016 | 2014-2015 |
|----------------------------------|-----------|-------------|
| Engagement de leasing hors bilan | 0.-- | 7'631.-- |
| Variation des réserves latentes | 15'031.25 | - 10'000.-- |

Informations complémentaires aux comptes arrêtés au 31 mai 2016 :

Situation des fonds propres-continuité d'exploitation

Au 31 mai 2016, les comptes de l'association font apparaître une insuffisance de fonds propres de chf. 84'371.35.

Face à cette situation, deux créanciers ont accepté de postposer leurs créances à hauteur de chf. 90'746.--.

Compte tenu de cet état de fait, le Comité considère que la continuité d'exploitation de l'association est assurée pour l'exercice 2016-2017

Andrew Young
Avenue De-Gallatin 3, 1203 Genève

Jean-Jacques von Däniken
Route des Chevaliers de Malte 80, 1228 Plan-les-Ouates

Convention de postposition

Par la présente, nous soussignés Andrew Young et Jean-Jacques von Däniken, créanciers, constatons que le bilan établi au 31 mai 2016 du Genève Volley, sur la base des comptes de l'exercice écoulé, fait apparaître une dette à notre endroit de respectivement CHF 65'746.- et CHF 25'000.-.

Le comité de l'association estime que les comptes seront à même d'être rétablis dans un avenir prochain. De plus, le montant des créances est inférieur à la somme des subventions annuelles reçues des autorités publiques.

Afin de ne pas mettre en péril la survie de l'association, par analogie avec l'application de l'article 725 CO dans le cadre d'une société commerciale, les parties conviennent ce qui suit.

Les créances sur l'association Genève Volley, appartenant aux créanciers, sont postposées derrière toutes les créances actuelles et futures envers l'association ;

Les créances soumises à postposition sont soumises à un remboursement différé pour la durée de la convention. Les créances postposées ne doivent ni être remboursées en tout ou partie, ni éteintes par compensation ou novation, ni garanties ultérieurement à la conclusion de la postposition. Un abandon de créance partiel ou intégral ou une transformation partielle ou intégrale des créances en capitaux propres demeurent réservées.

En cas de faillite du créancier, l'association peut compenser les créances postposées avec des créances contre celui-ci.

La présente convention est irrévocable et ne peut pas être résiliée, sauf dans les cas suivants :

- Lorsqu'il ressort du bilan révisé que les actifs couvrent l'intégralité des engagements y compris les créances postposées et que des exigences légales pour la délivrance d'un rapport d'organe sans référence à l'article 725 CO sont remplies ;
- Lorsque le créancier renonce définitivement et par écrit à revendiquer les créances postposées ;
- Lorsque par compensation, les créances postposées ont été transformées en capital ;
- Lorsqu'un autre créancier de l'association conclut, en lieu et place de la présente convention et dans la proportion, une postposition équivalente.

La présente convention est approuvée par le comité du Genève Volley et par l'assemblée générale dans le cadre de l'approbation courante des comptes de l'exercice lors de l'assemblée générale ordinaire.

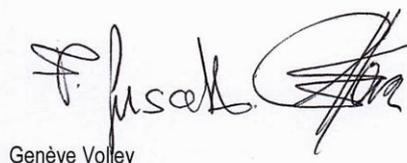
Le créancier n'a pas le droit d'exiger, pendant la période de la convention, que le comité renonce à l'avis au juge en cas de surendettement.

La déclaration de postposition est soumise au droit suisse et le for est à Genève. La présente déclaration annule et remplace les déclarations précédentes.

Genève, le 1^{er} juin 2016.


Andrew Young


Jean-Jacques von Däniken


Genève Volley
Avenue de-Luserna 42, 1203 Genève



**ASSOCIATION
GENÈVE VOLLEY
GENÈVE**

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale de
l'Association pour l'exercice 2015-2016



Ce rapport a été établi en toute bonne foi sur la base de documents et renseignements qui nous ont été communiqués et nous faisons les réserves d'usage pour le cas où certains faits ou chiffres n'auraient pas été portés à notre connaissance ou l'auraient été de manière erronée.

Fiduciaire Sogestal Sàrl
37-39, rue de Vermont
1201 Genève
Tél. +41-22 544 13 43
Fax. +41-22 544 13 46
E-Mail: fiduciaire@sogestal.ch
www.fiduciaire-sogestal.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint à
L'Association
GENEVE VOLLEY
GENEVE

21 juillet 2016

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Genève Volley pour l'exercice arrêté au 31 mai 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons en outre votre attention sur le fait que les comptes annuels au 31.05.2016 font apparaître une insuffisance de fonds propres de chf. 84'371.35. Deux créanciers de l'association ayant postposé leur créance pour un montant total de chf. 90'746.--, le Comité a renoncé à avertir le juge.

Fiduciaire Sogestal Sàrl

André Magnenat
Réviseur responsable agréé

Annexes : Comptes annuels

Budget pour la saison 2016-2017

| Nature comptable | Détails | Budget 2016-2017 |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------|------------------|
| | CHARGES | |
| | Première equipe | |
| 30010 | Location salle | 5'000 |
| 30015 | Arbitrage | 5'000 |
| 30020 | Indemnisation encadrants | 21'000 |
| 30022 | Indemnisation joueuses | 20'000 |
| 30023 | Assurances & charges sociales | 32'000 |
| 30030 | Frais pour transferts, permis & frais d'agence | 4'500 |
| 30031 | Equipments officiel & entraînements (frais d'imprimerie inclus) | 8'000 |
| 30033 | Stages de préparation & tournois | 1'000 |
| 30036 | Frais de promotion (présentation, affiches, flyers) | 500 |
| 30043 | Frais liés à Swiss Volley (inscriptions + publicié) | 3'000 |
| 30045 | Loyer | 17'000 |
| 30046 | Charges fluides (billag, electricité, téléphone) | 2'000 |
| 30047 | Tavaux d'entretien | 1'000 |
| 30048 | Frais caution | 500 |
| 30049 | Transports & Subsistance | 1'500 |
| 30050 | Frais divers | 7'200 |
| Sous-total LNB | | 129'200 |
| | Formation jeunes | |
| 31010 | Location salle | 2'000 |
| 31015 | Arbitrage | 3'000 |
| 31020 | Indemnisation encadrants | 26'000 |
| 31021 | Indeminsation directeur technique | 18'000 |
| 31023 | Assurances & charges sociales | 7'500 |
| 31031 | Equipements officiel & entraînements (frais d'imprimerie inclus) | 2'000 |
| 31033 | Stages de préparation & tournois (CHS) | 5'000 |
| 31043 | Frais liés à Swiss Volley | 5'000 |
| 31045 | Frais liés à l'AGVB | 3'500 |
| 31050 | Frais divers | 200 |
| Sous-total jeunes | | 72'200 |
| | Adultes | |
| 32010 | Location salle | 5'000 |
| 32015 | Arbitrage | 2'000 |
| 32020 | Indemnisation encadrants | 6'000 |
| 32031 | Equipments officiel & entraînements (frais d'imprimerie inclus) | 2'000 |
| 32034 | Taxes d'inscriptions & tournois | 200 |
| 32043 | Frais liés à Swiss Volley | 1'200 |
| 32045 | Frais liés à l'AGVB | 1'600 |
| Sous-total adultes | | 13'000 |
| Total | | 214'400 |
| | AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION | |
| | Frais de fonctionnement généraux sport | |
| 50001 | Matériel (ballons, tableau de marque etc.) | 2'000 |
| 50002 | Cours & licences arbitres & marqueurs | 300 |
| 50053 | Cours entraîneurs | 600 |

| | | |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------|----------------|
| 50054 | Inscription Swiss Volley | 1'200 |
| Sous-total | | 4'100 |
| | Frais de fonctionnement généraux administration | |
| 51054 | Assurances Association | 2'500 |
| 51055 | Fonctionnement bureau (Billag, électricité, téléphone) | 2'000 |
| 51056 | Frais d'administration (affranchissement, frais bancaires & postaux) | 1'600 |
| 51057 | Fiduciaire | 7'000 |
| 51058 | Téléphone | 1'500 |
| 51059 | Electricité | 600 |
| 51060 | Loyer bureau | 16'000 |
| 51061 | Transports | 10'000 |
| 51062 | Frais de réception (interne comme réunion du comité) | 500 |
| 51064 | Amendes | 500 |
| 51066 | Salaire administration | 44'000 |
| 51067 | Indemnités chômage | -40'000 |
| 51068 | Assurance & charges sociales | 3'000 |
| Sous-total | | 49'200 |
| | Promotion club | |
| 52071 | Evènement (tournois escalade, etc.) | 1'000 |
| 52072 | Buvette | 15'000 |
| 52073 | Boutique | 10'000 |
| 52074 | Camp | 20'000 |
| 52075 | Site internet | 3'000 |
| 52076 | Frais de réception (externe) | 1'000 |
| 52078 | Amort.s/équipements | 4'500 |
| 52099 | Frais divers | 1'000 |
| Sous-total | | 55'500 |
| Remboursement dette | JJ et André | 25'000 |
| Total Depenses | | 348'200 |

| | | |
|-------------------|-------------------------|----------------|
| | Recettes | |
| | Première equipe | |
| 40045 | Loyer encaissé | 7'800 |
| 40050 | Cotisations | 0 |
| 40051 | Subvention Ville | 41'250 |
| 40052 | Subvention Etat | 40'000 |
| 40054 | Sponsoring | 15'000 |
| 40055 | Activité de soutien | 10'000 |
| 40056 | Dons & mécénat | 2'000 |
| 40060 | Produit divers | 500 |
| Sous-total | | 116'550 |
| | Formation jeunes | |
| 41050 | Cotisations | 55'000 |
| 41051 | Subvention Ville | 41'250 |
| 41052 | Subvention Etat | 15'000 |
| 41054 | Sponsoring | 1'000 |
| 41055 | Activité de soutien | 5'000 |

| | | |
|-----------------------|-----------------------------------------|----------------|
| 41057 | J+S | 12'000 |
| 41058 | Stages de préparation & tournois (CHS) | 2'400 |
| 41059 | Participation AGVB | 0 |
| 41060 | dissolution réserve pour manifestation | 15'000 |
| Sous-total | | 146'650 |
| | Adultes | |
| 42050 | Cotisations | 18'000 |
| Sous-total | | 18'000 |
| | Autres produits d'exploitation | |
| | Promotion club | |
| 62070 | Repas de soutien | 3'000 |
| 62072 | Buvette | 25'000 |
| 62073 | Boutique | 8'000 |
| 62074 | Camp | 20'000 |
| 62078 | Location minibus | 1'500 |
| Sous-total | | 57'500 |
| | Autre activités | |
| 69001 | Organisation des évènements pour l'AGVB | 4'500 |
| 69002 | Loyers encaissés bureau | 11'000 |
| 69999 | Produit divers | 200 |
| Sous-total | | 15'700 |
| Total recettes | | 354'400 |
| Resultat | | -6'200 |

Dispositions générales de la Ville de Genève lors de l'octroi d'une subvention

1. Le présent document rappelle, complète et précise le Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 295) du 4 juin 2014, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015 et s'applique à l'ensemble des subventions octroyées par la Ville de Genève. Chaque Département peut édicter des dispositions spécifiques à l'octroi de subventions particulières.
2. Par la signature du présent formulaire, la-le bénéficiaire atteste avoir pris connaissance et accepter l'ensemble des dispositions relevant du Règlement susvisé.
3. La-le bénéficiaire est rendu attentif au fait qu'aucun versement ne sera effectué si les présentes dispositions ne sont pas dûment remplies et signées.
4. Toute cession de subvention à un tiers est exclue, à moins d'une mention expresse dans la lettre d'octroi ou dans la convention de subventionnement.
5. Toutes les subventions monétaires reçues par l'organisation bénéficiaire, notamment provenant de la Ville de Genève, doivent figurer dans ses comptes au titre de subvention. Chaque subvention doit apparaître sur une ligne distincte mentionnant l'autorité ou l'organisme subventionneur, et, le cas échéant, le service l'ayant attribuée.
6. Tous les supports d'information ou de promotion, tels que rapports d'activité, affiches, papillons, programmes, dossiers de presse, pages Internet, publicités diverses, dans quelque média que ce soit, concernant l'activité ou l'organisation subventionnée, doivent faire mention du soutien accordé par la Ville de Genève par la formule « subventionné par la Ville de Genève », sauf exception dûment approuvée par la Ville de Genève. Sur les supports visuels, le logotype de la Ville de Genève est associé à cette formule. Le cahier des charges définissant les modes d'utilisation du logotype de la Ville, ainsi que les fichiers électroniques nécessaires à son utilisation sont disponibles sur demande ou sur le site Web de la Ville (<http://www.ville-geneve.ch/?id=6429>). Toute communication doit être conforme à la directive générale relative à l'identité visuelle de la Ville de Genève.
7. La ou le bénéficiaire est tenu d'informer sans délai la Ville de Genève de toute modification concernant l'activité soutenue. La-le bénéficiaire est rendu attentif au fait que toute modification peut entraîner la suppression de tout ou partie de la subvention accordée. Les augmentations de dépenses excédant de 10% le budget total du projet, ainsi que les modifications des dates de réalisation, doivent être notifiées à la Ville de Genève sans délai.
8. Les organisations subventionnées font l'objet, de la part de la Ville de Genève, d'un contrôle en matière financière ainsi que d'une analyse de l'activité subventionnée. Les documents suivants sont obligatoirement remis par les organisations subventionnées et signés par les personnes habilitées :
 - Lettre de motivation ;
 - Présent document dûment signé ;
 - Statuts ;
 - Liste des membres du comité ou du conseil ;
 - Derniers comptes annuels, établis selon les exigences de l'annexe 1 et 2 du règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales ¹ ;
 - Dernier rapport des vérificateurs, de l'organe de contrôle ou de l'organe de révision selon les exigences de l'annexe 1 et 2 du règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales ;
 - Procès-verbal de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels ;
 - Budget de l'exercice concerné avec indications des demandes de financement effectivement déposées et de leur résultat à la date du dépôt de la demande ;
 - Rapport d'activité du projet et/ou rapport d'activité annuel de l'association.

Pour un projet ou une manifestation, les pièces additionnelles suivantes sont requises, à savoir

- un budget détaillé du projet ou de la manifestation ;
- une présentation du projet ou de la manifestation avec indication des demandes de financement effectivement déposées et de leur résultat à la date du dépôt de la demande.

¹ Pour mémoire, s'agissant des *comptes annuels (bilan et comptes de pertes et profits et éventuellement l'annexe)*, les documents à présenter sont :

- si l'exercice est bouclé avant le 1^{er} août de l'année N, les comptes vérifiés de la saison qui s'achèvent en N ;
- si l'exercice est bouclé après le 1^{er} août de l'année N, les comptes vérifiés de la saison qui s'est achevée en (N-1)

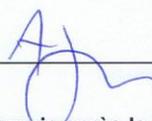
**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE
DANS LE DOMAINE SPORTIF
[ORDINAIRE]**

9. Dès l'achèvement du projet, la-la bénéficiaire remettra spontanément à la Ville de Genève un rapport d'activité complet, un exemplaire des documents édités, le bilan financier et l'éventuel rapport des vérificateurs des comptes.
10. Les montants non utilisés au terme du projet seront rétrocédés à la Ville de Genève, conformément à l'art. 11 du Règlement.
11. Les soussigné-e-s déclarent avoir pris connaissance de ces dispositions et les accepter.

Indications de paiement (joindre un bulletin de versement)

Titulaire du compte : GENEVE VOLLEY
Etablissement : Postfinance, 1630 Bulle
CCP, IBAN : IBAN : CH25 0900 0000 1202 5719 2
Genève le 10 novembre 2016

Signature des représentant-e-s autorisé-e-s _____



GENEVE VOLLEY
Avenue de-Luserna 42
1203 Genève

L'ensemble de ces documents doivent nous parvenir au plus tard 6 mois après la fin de l'exercice comptable ou du projet à l'adresse du Service des sports.

Passé ce délai, la subvention ne pourra malheureusement pas être versée. Les dossiers incomplets ne pourront pas être traités.

Formulaire à retourner par voie postale complété et signé muni des documents demandés à l'adresse :

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT
Service des sports de la Ville de Genève
« Subventions »
Rue Hans-Wilsdorf 4
Case postale 1769 - 1211 Genève 26

Informations utiles sur le site de la Ville de Genève <http://www.ville-geneve.ch/themes/sport/>

RESERVE AU SERVICE DES SPORTS

- SUBVENTION NOMINALE CHF _____ ACOMPTE CHF _____ x _____
- Soutien aux associations et clubs sportifs
 - Soutien à l'organisation de manifestations
 - Soutien à la formation des juniors
- SUBVENTION PONCTUELLE CHF _____ ACOMPTE CHF _____ x _____
- Fonds - soutien aux sportif/ive-s individuel-le-s
 - Fonds - soutien à la relève
 - Fonds - soutien à la formation sportive
 - Fonds - soutien à l'organisation de manifestations
 - Fonds - soutien aux publics spécifiques
- SUBVENTION REFUSEE

| DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DANS LE DOMAINE SPORTIF - ORDINAIRE | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Soutien aux associations et clubs sportifs <input type="checkbox"/> Soutien à l'organisation de manifestations <input type="checkbox"/> Soutien à la formation des juniors | | | |
| DISCIPLINE | VOLLEYBALL | | |
| RAISON SOCIALE | GENÈVE VOLLEY | | |
| 1. STATUT JURIDIQUE (Joindre les statuts) | | | |
| Adresse de l'association ou du club | <i>p/a</i> <i>c/o</i> | | |
| | Rue | AVENUE DE-LUSERNA 42 | |
| | Case postale | X | |
| | No postal | 1203 | Localité GENEVE |
| Téléphone | 022.340.07.07 | Fax | |
| Adresse électronique | aide@gevb.ch | Site internet | www.gevb.ch |
| 2. PRESIDENT (NOM - PRENOM) | | | |
| Adresse du président | RUFFIEUX Sébastien, Chemin du Québec 21 | | |
| | No postal | 1214 | Localité VERNIER |
| Téléphone | 078.638.70.48 | Natel | |
| Adresse électronique | sr@gevb.ch | | |
| En fonction / en activité jusqu'au : | ____ / ____ / ____ | | |
| 3. Adresse de correspondance | <input checked="" type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Président <input type="checkbox"/> Autres à préciser ci-après | | |
| Adresse | | | |
| | No postal | Localité | |
| Téléphone | | Natel | |
| Adresse électronique | | | |

[suite 2]

OBJECTIF DE L'ASSOCIATION / CLUB

- Promotion et développement du volleyball à Genève
- Maintien et promotion en première division nationale (LVA) de notre équipe d'élite féminine
- Découverte de notre sport pour les non-initiés
- Promotion de toute activité liée à une activité physique saine pour la population locale

| | | |
|------------------------------------------------------------|------------|-----------|
| Budget prévisionnel – total des charges [en francs] | CHF | 348'200.- |
|------------------------------------------------------------|------------|-----------|

| | | |
|------------------------------------------------------------|------------|-----------|
| Budget prévisionnel – total des revenus [en francs] | CHF | 354'400.- |
|------------------------------------------------------------|------------|-----------|

| | | |
|------------------------|------------|---------------------|
| Montant demandé | CHF | 82'500.- au minimum |
|------------------------|------------|---------------------|

| | | |
|------------------------------------------|------------|----------|
| Montant obtenu l'année précédente | CHF | 82'500.- |
|------------------------------------------|------------|----------|

DEMANDE - DESCRIPTIF DETAILLE

Subvention courante par notre association - elle permet de payer les salaires des encadrants professionnels, et participe à la couverture de l'ensemble des frais de fonctionnement du club -
→ cf- notre rapport annuel -

RESULTAT(S) ATTENDU(S)

- Maintien et développement de nos prestations sportives et sociales - par promouvoir le sport d'élite et encourager la population locale à la pratique d'une activité sportive.

DÉPARTEMENT DE LA CULTURE ET DU SPORT
SERVICE DES SPORTS

[suite 3]

| MEMBRES ACTIFS DU CLUB OU ASSOCIATION | Masculin | Féminin | Total | Dont licenciés | Nombre d'équipes | MEMBRES PASSIFS |
|---------------------------------------------|----------|---------|-------|----------------|---------------------|--------------------|
| Juniors | 11 | 160 | 171 | 171 | 20 | / |
| Elites | 0 | 14 | 14 | 14 | 1 | / |
| Adultes | 8 | 99 | 107 | 16 | 9 | 38 |

| PROVENANCE DES MEMBRES ACTIFS EN % | Ville de Genève | Autres communes genevoises | Extérieurs au canton |
|---------------------------------------|-----------------|-------------------------------|----------------------|
| | 133 | 137 | 22 |

| ELITES | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Nombre d'équipe évoluant en ligue nationale A ou B (ou équivalence selon les sports) | 1 - LWB ♀ |
| Nombre d'entraîneurs s'occupant des équipes évoluant en ligue nationale A ou B (ou équivalence selon les sports) | 2 + 1 statisticien |
| Fréquentation : moyenne de spectateur/trice-s par match | ~ 200 /match |

| JUNIORS | |
|----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre et niveau des équipes juniors. Préciser le détail | <ol style="list-style-type: none"> Moins de 23 ans filles : 1 équipe Moins de 19 ans filles : 5 équipes Moins de 17 ans filles : 3 équipes Moins de 15 ans filles : 3 équipes Moins de 13 ans filles : 4 équipes Moins de 11 ans filles et garçons : 4 équipes <p>= 20 équipes juniors</p> |
| Nombre de personnes s'occupant spécifiquement des juniors [total] | 18 entraîneurs tous diplômés J+S |

| | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------------------------------------|
| Montant total des subventions des autres collectivités publiques [confédération, cantons, communes] [en francs] y compris J+S | 1. CHF 20'000.- | par la commission cantonale de l'aide au sport |
| | 2. CHF 9'260.- | par J + S |
| | 3. CHF 14'750.- | autres à préciser : |
| | 4. CHF 4'000.- | autres à préciser : |

| LIEUX (INSTALLATIONS - LOCAUX - ETC.) | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| - ECG Henry-Dunant, av. Ed.-Vaucher 20, 1203 Genève - bureaux : Av. de -Luserna 42, 1203 Genève | <p>prestation en nature exceptionnelle par couvrir la location de notre salle (arrière)</p> <p>subventions ponctuelles Ville de Genève (manifestations)</p> |

[suite 4]

AUTRES INFORMATIONS NECESSAIRES A LA COMPREHENSION DU DOSSIER

Toutes les informations sur la saison écoulée
figurent dans notre rapport annuel qui vous a été remis.



Label Qualité pour le Sport

Modules 1+2+3

Décerné à

GENEVE VOLLEY

Date d'émission: 23 avril 2016

Date d'expiration: 22 avril 2019

Commission Qualité pour le Sport
La présidente



Elena Santiago

Association Genevoise des Sports
Le président



Roger Servettaz